STATISTIQUES SUR LA CRIMINALITÉ

Ville de Trois-Rivières
Année 2015

Type de criminalité	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Vol qualifié sur une personne		2											2
Vol qualifié dans un commerce	1												1
Vol qualifié dans une institution financière													0
Vol qualifié de véhicule													0
Vol qualifié sac à main													0
Vol qualifié autre													0
Intimidation (art. 423)	2	3											5
Incendie de biens immobiliers (volontaire)													0
Incendie véhicules (volontaire)													0
Incendie d'autres biens (volontaire)													0
Introduction par effraction dans résidence	44	25											69
Introduction par effraction dans camp, chalet		1											1
Introduction par effraction dans commerce	11	5											16
Introduction par effraction autre		1											1
Vol dans/sur véhicule + 5000 $		1											1
Vol sac à main + 5000 $		2											2
Vol à la tire + 5000 $ (pick pocket)													0
Vol à l'étalage + 5000 $													0
Vol de vélo + 5000													0
Vol autres + 5000 $	1	2											3
Vol de véhicule automobile 283 295	9	7											16
Vol camion, autobus	5	1											6
Vol de véhicule moteur (moto, cyclomoteur)													0
Vol de véhicule moteur (tracteur)													0
Vol de véhicule moteur (construction)													0
Vol de motoneige													0
Vol de véhicule VTT (tout terrain)	1												1
Vol autres véhicules													0
Vol dans/sur véhicule - 5000 $	15	12											27

STATISTIQUES SUR LA CRIMINALITÉ

Ville de Trois-Rivières
Année 2015

Type de criminalité	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Vol sac à main - 5000 $	1	2											3
Vol à la tire - 5000 $ (pick pocket)													0
Vol à l'étalage - 5000 $	40	29											69
Vol vélo - 5000 $		1											1
Vol autres - 5000 $	54	43											97
Recel + 5000 $													0
Recel - 5000 $													0
Dommages matériel + 5000 $ (387 et 388)		1											1
Dommages matériel - 5000 $ (387 et 388)	16	23											39
Dommages matériel sur véhicule + 5000 $	1												1
Dommages matériel sur véhicule - 5000 $	19	21											40
Méfait graffiti + 5000 $													0
Méfait graffiti - 5000 $		2											2